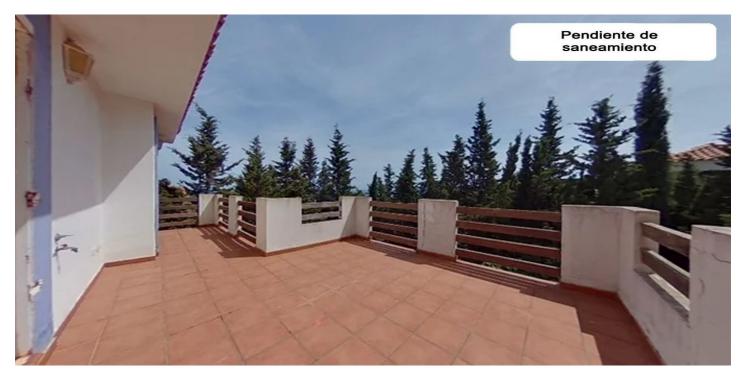




Maison de ville à vendre à Manilva, Manilva

363 400 €

Référence: R5013868 Chambres: 5 Bain: 4 Construite: 304m²















Costa del Sol, Manilva

* * * AVIS IMPORTANT * * * *
**En attente d'assainissement Bien avec contingences d'enregistrement ou juridiques en cours de rectification.

Nous vous proposons cette maison calme et confortable à vendre dans la ville côtière de Manilva, dans la province de Malaga, située dans l'urbanisation "Vistalmar Duquesa Norte", d'une superficie construite de 304 m², développée sur plusieurs étages : rez-de-chaussée, mezzanine, premier étage et étage tour-belvédère, et répartis entre : 5 chambres avec placards intégrés, salon-salle à manger, 4 salles de bains et cuisine. Avec jardin privé (mais non propriétaire) et solarium.

Le développement comprend de grands espaces bien entretenus avec des espaces verts et une piscine.

Cette maison est située dans un cadre urbain résidentiel dans le quartier de San Luis de Sabinillas. Vous aurez ainsi accès à toutes les commodités et installations nécessaires, garantissant un accès facile aux services de base, tant pour les services publics que pour les loisirs et le tourisme. La plage et la marina sont à quelques pas.

Dans un environnement paisible et en pleine expansion, situé à environ 1 km de la N-340, principale plaque tournante des transports de la Costa del Sol, vous pourrez accéder aux villes voisines et aux lieux d'intérêt, tels que El Puerto de Sotogrande, Gibraltar et les municipalités de San Roque, entre autres.

À proximité, vous trouverez des installations sportives, des terrains de golf et un large éventail de clubs et de restaurants.

Profitez de cette opportunité d'investissement pour le développement touristique et/ou résidentiel.

Vas-tu la laisser s'enfuir?

AVIS : Les informations contenues dans cette annonce peuvent être sujettes à des erreurs ou des omissions. Les propriétés peuvent être sujettes à des changements de prix, à une vente ou à un retrait du marché. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACTEZ-NOUS, NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS AIDER.

Nos honoraires d'agence sont déjà inclus dans le prix de vente, vous n'aurez donc pas à payer de frais de gestion ou de conseil immobilier. Conformément au Décret 218/2005 du Gouvernement Régional d'Andalousie du 11 octobre, nous vous informons que les frais de notaire, d'enregistrement, de transfert de propriété (ITP) et autres frais inhérents à la vente ne sont pas inclus dans le prix.